

**Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre  
des Députés**

Luxembourg, le 30 mai 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et à Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.

La semaine dernière, un deuxième cas d'infection de la grippe aviaire chez l'homme a été détecté aux Etats-Unis. Il s'agit d'une personne qui travaille dans une ferme où se propage la grippe aviaire (H5N1) parmi le troupeau de vaches laitières. C'est à priori le deuxième cas d'une infection transmise d'une vache laitière à l'être humain.

Le virus H5N1 étant un virus qui infecte principalement les animaux, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète de la propagation rapide du virus à de nouvelles espèces. Si le virus évoluait pour devenir transmissible d'humain à humain, ce serait susceptible de déclencher une pandémie de grippe.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et à Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture :

- Est-ce que le Gouvernement suit l'évolution de la situation ? Comment évalue-t-il les risques pour le Luxembourg ? Est-ce que la maladie a un impact significatif sur la santé publique ?
- De quelle manière est-ce que le Luxembourg et l'Union européenne sont préparés pour répondre à une infection des troupeaux de vaches ? Est-ce qu'un dépistage préventif global serait utile dans les troupeaux de vaches laitières ? Comment s'organise la coopération entre les pays européens ?
- Qu'est-ce qui peut être fait de façon préventive pour empêcher les infections chez les troupeaux de vaches ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jeff Boonen  
Député